

# ACCUEIL DE LOISIRS

## LES VACANCES



## " Voyage autour du monde "



**AUTOMNE**

**Du 21/10 au 25/10 ; Du 28/10 au 31/10**



6 / 12 ans



Accueil de loisirs Simone Veil  
43 route de Romagny, 74100 Annemasse  
N° Urgence : 07.55.59.96.79



# AUTOMNE

Cette année est dédiée à la découverte de différents pays, de leur culture, du mode de vie des habitants, des traditions...

Durant ses vacances, nous partons en **Afrique** !

C'est parti pour la découverte de ce continent à travers divers activités, jeux, films et sorties. Nous participerons également à Festi Môm', le festival familial proposant spectacles, ateliers et films durant 10 jours.

Les objectifs de ces vacances sont :

- De découvrir l'Afrique de manière ludique.
- Favoriser la *participation des enfants* dans la vie du centre afin qu'ils soient acteurs de leurs vacances : une fois par semaine ils pourront proposer et choisir des activités.
- Favoriser des relations fondées sur *le respect mutuel, la coopération et l'entraide*.

Un aperçu de la quinzaine :

## SEMAINE 1

**Du lundi 21/10 au vendredi 25/10**

- SPECTACLE " **Carapace** "  
Dans le cadre du Festi Môm', à l'Auditorium
- SORTIE " **Musée de l'ethnographie** "  
Genève

## SEMAINE 2

**Du lundi 28/10 au jeudi 31/10**

- CINEMA " **Le Roi Lion** "  
Dans le cadre de Festi Môm', au Ciné Actuel
- CINEMA " **Comme des Bêtes 2** "  
Dans le cadre de Festi Môm', au Ciné Actuel
- **Bal d'Halloween**

### A RETROUVER AUSSI CHAQUE SEMAINE :

- Une après-midi d'activités proposées et choisies par les enfants.
- Une sélection d'activités variées préparées par l'équipe d'animation (sportives, découvertes, artistiques, manuelles...).
- **Un programme spécifique pour les 10/12 ans.**

*Retrouvez chaque lundi le programme détaillé affiché à l'accueil de loisirs.*



## AFFAIRES PERSONNELLES

Les vêtements des enfants ainsi que toutes les affaires amenées à l'accueil de loisirs doivent être marqués à leur nom.

Pensez à prévoir dans un sac à dos les **affaires adaptées à l'activité** :

**Tous les jours** : bouteille d'eau, vêtements de change, casquette/chapeau, chaussons

***RAPPEL** : La MJC n'est pas responsable en cas de perte ou de vol des effets personnels des enfants présents à l'accueil de loisirs. Nous vous recommandons de ne pas leur confier d'objets de valeurs ou de vêtements neufs.*



## FONCTIONNEMENT, TRANSPORT

Pour l'accueil des vacances, les inscriptions se font en **journée complète**, à la semaine uniquement.

Les enfants déjeunent au restaurant scolaire de l'école Camille Claudel ou avec des pique-niques complets pris en extérieur lors des sorties. La MJC prend également en charge le goûter de l'après-midi.

Vous devez impérativement amener et récupérer votre enfant auprès des animateurs (autre que le responsable légal : obligation de présenter une décharge de responsabilité signée par le responsable légal).

Un système de transport en car est organisé :

Arrêts de car Perrier OU arrêt de car Centre OU arrivée directe au centre de loisirs.  
**Choix à l'inscription entre ces 3 lieux d'accueil (un lieu unique, matin ET soir).**



Accueil du matin

Accueil du soir

**PERRIER**

*Espace Jeunes, place J. Jaurès*

7h30-8h05

17h30-18h00

**CENTRE VILLE**

*MJC site Centre, 3 rue du 8 mai*

7h30-8h15

17h15-18h00

**ACCUEIL DE LOISIRS**

*43 route de Romagny*

7h30-9h00

17h00-18h00



## SANTÉ

La fiche sanitaire est à remplir à l'inscription et à mettre à jour si changements médicaux. Les **allergies et régimes alimentaires** doivent être renseignés.

Afin d'accueillir au mieux votre enfant, pensez à vous rapprocher de la direction pour discuter des particularités médicales.

*Tout traitement doit être accompagné d'une ordonnance médicale. Aucun médicament ne sera délivré sans l'accord d'un médecin.*



## INSCRIPTIONS

Documents obligatoires à fournir à l'inscription (une fois par saison) :

- Fiche de renseignements complétée, à jour et signée
- Fiche d'inscription complétée et signée
- Justificatif de domicile
- Copie des pages de vaccinations du carnet de santé
- Copie de l'attestation du quotient familial
- Attestation d'assurance responsabilité civile
- Copie de la CNI ou passeport de l'enfant ET de l'adulte + formulaire de sortie de territoire signé

*ATTENTION  
Les dossiers  
incomplets ne  
seront pas  
étudiés!*

Frais d'adhésion annuelle : 6€/enfant

Modalités d'inscription :

- Règlement total à l'inscription pour garantir la réservation ; pas de pré-inscription
- Inscription à l'accueil MJC uniquement (pas d'inscription par téléphone)
- **Date d'inscriptions, dans la limite des places disponibles : du MAR 1 au SAM 12 OCT**

Annulation/remboursements : toute réservation est définitive.



## TARIFS

### TARIF À LA SEMAINE (5 JOURS)

*RÉDUCTION POUR LA SEMAINE 6 (4 JOURS)*

#### QUOTIEN FAMILIAL

#### COMMUNE ANNEMASSE

#### COMMUNE HORS ANNEMASSE

0 à 800 €

15 €  
avec bons CAF

70 €  
sans bons CAF

20 €  
avec bons CAF

75 €  
sans bons CAF

801 à 935 €

80 €

85 €

+ 935 €

100 €

110 €